

Fiche de données de sécurité **AF INSECT MONITOR GLU**

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement, le règlement (UE) 2015/830

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Tampon de colle AF INSECT MONITOR GLU
- **1.2.** Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse: Killgerm France 14 quai du Commerce, 69009 Lyon

Tél: +33 (0)474061720 Courriel: info@killgerm.fr

1.3. Numéro de téléphone d'urgence 01 45 42 59 59 (ORFILA)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

La préparation n'est pas classée comme dangereuse selon les dispositions des directives EEC/67/548 et EC/1999/45 et/ou du règlement EC 1272/2008 (CLP) et de ses modifications et amendements.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme: Aucun

Mentions de danger : Aucune Phrases de précautions (P)

P101 Si un avis médical est nécessaire, avoir le récipient ou l'étiquette du produit à portée de main.

P102 Conserver hors de portée des enfants.

2.3. Autres risques : Aucun

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.2 Mélanges

Composants dangereux dans le produit

La préparation n'est pas classée comme dangereuse selon les dispositions des directives EEC/67/548 et EC/1999/45 et/ou du règlement EC 1272/2008 (CLP) et de ses modifications et amendements.

SECTION 4: Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Informations générales: En cas d'utilisation conforme, aucune atteinte à la santé n'est à craindre.

Ingestion (déglutition): Aucune information disponible.

Inhalation: Aucune information disponible.

Contact avec la peau : En cas d'exposition cutanée prolongée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Retirer les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation des yeux, consulter un spécialiste.

Conseils au médecin : Aucune information n'est disponible.

- 4.2. Symptômes et effets les plus importants, tant aigus que différés : aucun
- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires ... Voir 4.2

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction : Aucune mesure particulière n'est nécessaire. Tous les moyens d'extinction connus peuvent être utilisés.
- **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :** Aucun.
- 5.3. Conseils aux pompiers : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Aucune.

Killgerm France, 14, quai du Commerce, 69009 Lyon

Killgerm France, 430, rue de l'Avenir, 69830 Saint-Georges-de-Reneins

6.2. Précautions environnementales : Aucune.





Fiche de données de sécurité

AF INSECT MONITOR GLU

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser mécaniquement et collecter dans un récipient approprié en vue de 6.3. l'élimination.
- 6.4. Référence à d'autres sections :

SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Aucune.
- 7.2. Précautions environnementales : Aucune.
- 7.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Ramasser mécaniquement et collecter dans un récipient approprié en vue de l'élimination.
- 7.4. Référence à d'autres sections :

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

En cas d'exposition, des contrôles techniques doivent être mis en place. Une évaluation des risques doit être effectuée et les EPI suivants peuvent être appropriés / nécessaires

Ingrédients dont les limites d'exposition professionnelle doivent être contrôlées : Aucun.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire n'est normalement requis. Protection des mains: Aucune protection individuelle des mains n'est normalement requise.

Protection des yeux : Aucune protection individuelle des yeux n'est normalement requise. Mesures de protection générales : Aucune. Mesures de protection de l'environnement : Voir section 6. Aucune mesure supplémentaire spécifique n'est requise.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations générales

Aspect : Solide, couche de colle transparente, support transparent

Odeur: Faiblement aromatique pH: Non déterminé Densité

: Non déterminé

Inflammabilité: Non déterminé

Point d'ébullition/intervalle d'ébullition : Non déterminé

Densité de vapeur : Non déterminé Pression de vapeur : non déterminée

Point de fusion/point de congélation : Non déterminé

Solubilité dans l'eau : Non soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Non déterminé

Propriétés explosives : Non déterminé Combustibilité: Non déterminé Propriétés oxydantes : Non déterminé Taux d'évaporation : Non déterminé Coefficient de partage : Non déterminé

Temp. de décomposition : Non déterminé Non déterminé Temp. d'autoinflammation : Non déterminé Non déterminé

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité: non réactif

10.2. Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Aucune.

10.4. Conditions à éviter : Ne pas exposer à des températures supérieures à 100° C.

www.killgerm.fr

Killgerm France, 14, quai du Commerce, 69009 Lyon

10.5. Matières incompatibles: Aucun.





Fiche de données de sécurité

AF INSECT MONITOR GLU

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- (a) toxicité aiguë ; aucune donnée disponible.
- (b) irritation; aucune donnée disponible.
- (c) corrosivité; Aucune donnée disponible.
- (d) sensibilisation; aucune donnée disponible.
- (e) Toxicité à doses répétées : aucune donnée disponible.
- (f) cancérogénicité; aucune donnée disponible.
- (g) mutagénicité; aucune donnée disponible.
- (h) toxicité pour la reproduction ; Aucune donnée disponible.
- 11.2 Autres données: voir section 2.3

SECTION 12: Informations écologiques

- 12.1. **Toxicité**: Aucune donnée disponible.
- 12.2. Persistance et dégradabilité: Aucune donnée disponible.
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.
- 12.4. Mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible.
- 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Aucune donnée disponible.
- Autres effets indésirables : Aucune donnée n'est disponible. 12.6.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets:

Éliminer comme un déchet contrôlé en utilisant le code CED 20 01 39.

SECTION 14: Informations sur les transports

- 14.1. Numéro ONU: N/A
- 14.2. Nom d'expédition propre à l'ONU: N/A
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport : N/A
- 14.4. Groupe d'emballage: N/A
- 14.5. Risques pour l'environnement : N/A
- 14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur : N/A
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au code IBC : N/A

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange : Évaluation de la sécurité : Des évaluations de la sécurité des matériaux contenus dans la préparation ont été effectuées. La préparation ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour la santé dans des concentrations qui devraient être prises en considération selon la directive CE.

Étiquetage : Le produit ne nécessite pas d'étiquetage spécifique en ce qui concerne les directives de la CE et ne nécessite pas d'étiquette d'avertissement de danger conformément aux directives de la CE.

Directives CE: Le produit est conforme aux directives de la CE applicables à ce type de préparation.

l'évaluation de la sécurité chimique: Des conseils sur la manipulation des produits figurent dans les sections 7 et 8. 15.2.

SECTION 16: Autres informations

Cette fiche technique ne constitue pas une évaluation COSHH.

Les informations contenues dans cette fiche technique sont strictement à titre d'orientation générale et ne doivent pas être utilisées au-delà. Cette fiche est destinée à fournir des conseils généraux de santé et de sécurité sur la manipulation, le stockage et le transport de la préparation. Les informations fournies dans cette fiche technique sont exactes à la date de publication et seront mises à jour le cas échéant.

Killgerm Chemicals Limited décline toute responsabilité en cas de perte, de blessure ou de dommage résultant du non-respect des informations et des conseils contenus dans cette fiche technique et/ou du non-respect des directives du fabricant, des données figurant sur l'étiquette du produit et de toute documentation technique d'utilisation associée.



Killgerm France, 14, quai du Commerce, 69009 Lyon

Killgerm France, 430, rue de l'Avenir, 69830 Saint-Georges-de-Reneins



Fiche de données de sécurité

AF INSECT MONITOR GLU

Les informations contenues dans cette fiche technique sont strictement à titre d'orientation générale et ne doivent pas être utilisées au-delà. Cette fiche est destinée à fournir des conseils généraux de santé et de sécurité sur la manipulation, le stockage et le transport de la préparation. Les informations fournies dans cette fiche sont exactes à la date de publication et seront mises à jour le cas échéant. Aucune responsabilité ne sera.

Killgerm Chemicals Limited n'accepte aucune responsabilité pour toute perte, blessure ou dommage résultant du non-respect des informations et conseils contenus dans cette fiche technique et/ou du nonrespect des directives du fabricant, des données figurant sur l'étiquette du produit et de toute documentation technique d'utilisation associée.



Killgerm France, 14, quai du Commerce, 69009 Lyon